



Sommaire

▷ Politique

- La démocratie face au terrorisme : le discours du Président Hollande

▷ Territoires

- Le rôle des collectivités territoriales dans la transition énergétique

▷ En bref

- Tourisme : le rapport Huchon

▷ L'élue de la semaine

- Valérie Zwilling

Le FPIC stabilisé à 1 milliard d'euros en 2017

Lors d'un déplacement effectué dans l'Ain le 5 septembre, le Premier ministre a annoncé ce qui était pressenti depuis quelques mois - et qui avait été réclamé par le Comité des finances locales dans une délibération du 12 juillet : en 2017, le Fonds de péréquation des ressources intercommunales et communales sera figé à son montant 2016, à savoir 1 milliard. Entre 2012 et 2016, le FPIC est passé de 120 millions d'euros à 1 milliard d'euros. Il aurait du progresser de 150 millions supplémentaires en 2017, atteignant l'objectif de 2% des ressources fiscales du bloc communal.

Manuel Valls a justifié cette stagnation du fonds par la mise en œuvre de la loi NOTRe et la modification de la carte intercommunale, celle-ci ayant notamment pour effet de rendre éligibles des territoires jusqu'ici bénéficiaires du FPIC, ou d'augmenter substantiellement la contribution d'un territoire déjà prélevé. Autre raison non évoquée : la baisse des dotations enclenchée depuis 2014, qui induit pour certaines collectivités par ailleurs contributrices au FPIC un effet ciseaux parfois difficile à supporter.

En prévision du projet de loi de finances pour 2017 qui sera présenté le 28 septembre, la DGCL devrait d'ici peu remettre des simulations permettant d'avoir une vision plus précise des effets de la nouvelle carte intercommunale sur les dispositifs de péréquation.

R. S.

ÉDITORIAL, par Yannick Trigance

Rentrée 2016 : l'Éducation, priorité absolue

Cette rentrée scolaire 2016 marque une nouvelle étape dans le redressement de l'École engagé depuis 2012 avec la loi de Refondation voulue par le Président de la République. Ce sont en effet 10 711 postes supplémentaires qui sont créés, portant à 42 338 le nombre de postes créés dans les établissements depuis 2012, soit 1 poste pour 5 élèves supplémentaires dans le premier degré et 1 poste pour 14 élèves dans le second degré ! Et pour la rentrée 2017, l'engagement du Président de la République de créer 60 000 postes sera tenu. À ces moyens budgétaires exceptionnels - 88 milliards, 1^{er} budget de la Nation - s'ajoutent des réformes pédagogiques importantes.

Réforme du collège, nouveaux programmes, modalités d'évaluation, éducation prioritaire, lycée professionnel, augmentation des fonds sociaux : autant de mesures qui placent l'Éducation au cœur de nos priorités. La droite, au-delà de l'état catastrophique dans lequel elle a laissé l'École en 2012, poursuit dans les collectivités qu'elle gère son entreprise d'aggravation des inégalités : en Seine-Maritime, dans l'Eure, la Somme, l'Essonne ou encore les Hauts-de-Seine, les Conseils départementaux de droite suppriment les aides scolaires aux familles (cantines, transports, bourses...). Et les propositions en matière d'éducation avancées par les candidats(e)s de droite à la primaire s'inscrivent dans cette spirale de régression et de démantèlement, considérant que le destin des individus est figé dès le plus jeune âge et que l'élitisme social est une nécessité pour notre système.



Alors que pour la droite l'éducation constitue une dépense superflue sur laquelle elle procède avec acharnement à des coupes sombres, à l'inverse nous considérons l'École comme un investissement nécessaire pour l'avenir de notre jeunesse et de notre société. Alors oui, à l'aube d'échéances majeures pour nos concitoyens, rappelons que si la droite aggrave les inégalités et laisse les plus modestes au bord du chemin, la gauche, elle, démocratise la réussite et l'excellence pour tous. En préparant notre jeunesse à relever les défis de demain, nous œuvrons à développer et à renforcer une École de l'audace, une École du progrès, une École juste pour tous et exigeante pour chacun.

Yannick Trigance,
conseiller régional d'Ile-de-France
et municipal d'Épinay-sur-Seine,
secrétaire national adjoint du PS
à l'éducation